

CONTRAT D'ENGAGEMENT - SEPTEMBRE 2026 À SEPTEMBRE 2027



Nom :

Prénom :

Tel :

Email :

Contrat

Je soussigné(e), souscris pour la saison 'Septembre 2026-2027' au nombre de paniers de légumes ci-dessous. En échange de votre engagement, le prix des paniers est remisé de 5%.

Vous pouvez choisir de prendre de 0 à 10 'jokers vacances' pour les semaines où vous ne souhaitez pas de paniers. Si vous ne prenez aucun joker = 47 semaines ; si vous prenez 1 joker = 46 semaines ; 2 jokers = 45 semaines etc...

	Légumes	Œufs
Taille panier / œufs	☐ Petit (9.50€) ☐ Moyen (14.25€) ☐ Grand (19€)	☐ 0 ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 boîte.s à 3€
Nombre de semaines	47 semaines - jokers vacances = semaines de paniers	
Sous-total	Total prix des légumes = €	Total prix des œufs = €
Total global	TOTAL global = €	

Il n'y aura pas de distributions sur les dates déjà barrées (vacances de Noël et pause de printemps). Merci de barrer les dates auxquelles vous souhaitez prendre vos jokers ci-dessous si vous les connaissez. Si vous ne les connaissez pas encore, vous avez jusqu'à la veille d'une distribution pour prévenir de votre absence.

jeudi 17 septembre 2026	jeudi 24 septembre 2026	jeudi 1 octobre 2026	jeudi 8 octobre 2026	jeudi 15 octobre 2026	jeudi 22 octobre 2026
jeudi 29 octobre 2026	jeudi 5 novembre 2026	jeudi 12 novembre 2026	jeudi 19 novembre 2026	jeudi 26 novembre 2026	jeudi 3 décembre 2026
jeudi 10 décembre 2026	jeudi 17 décembre 2026	jeudi 24 décembre 2026	jeudi 31 décembre 2026	jeudi 7 janvier 2027	jeudi 14 janvier 2027
jeudi 21 janvier 2027	jeudi 28 janvier 2027	jeudi 4 février 2027	jeudi 11 février 2027	jeudi 18 février 2027	jeudi 25 février 2027
jeudi 4 mars 2027	jeudi 11 mars 2027	jeudi 18 mars 2027	jeudi 25 mars 2027	jeudi 1 avril 2027	jeudi 8 avril 2027
jeudi 15 avril 2027	jeudi 22 avril 2027	jeudi 29 avril 2027	mardi 4 mai 2027	jeudi 13 mai 2027	jeudi 20 mai 2027
jeudi 27 mai 2027	jeudi 3 juin 2027	jeudi 10 juin 2027	jeudi 17 juin 2027	jeudi 24 juin 2027	jeudi 1 juillet 2027
jeudi 8 juillet 2027	jeudi 15 juillet 2027	jeudi 22 juillet 2027	jeudi 29 juillet 2027	jeudi 5 août 2027	jeudi 12 août 2027
jeudi 19 août 2027	jeudi 26 août 2027	jeudi 2 septembre 2027	jeudi 9 septembre 2027		





Engagement

- Je m'inscris dès maintenant pour au moins une permanence de distribution.
- Cette souscription me donne droit à une distribution hebdomadaire, dans la période définie, d'un panier de légumes cultivés selon le cahier des charges de l'agriculture biologique, certifiés par ECOCERT.
- En cas de problème climatique, écologique ou phytosanitaire majeur, j'accepte que les risques soient solidairement assumés avec l'agricultrice et l'agriculteur : la perte ou les retards dans la livraison des paniers seront acceptés. La récolte disponible sera équitablement partagée entre tous les souscripteurs.
- Je suis mis.e au courant que l'agricultrice et l'agriculteur peuvent compléter les paniers avec des produits d'autres productrices et producteurs afin de garantir la diversité des paniers ; les produits seront obligatoirement certifiés en agriculture biologique.

Modalités de règlement

Le règlement s'effectue, soit en une seule fois au début du contrat (virement, espèce ou chèque), soit en 6 chèques encaissés tous les 2 mois, soit en 11 chèques encaissés tous les mois. Dans les deux derniers cas, l'adhérent.e indiquera au dos de chaque chèque le mois d'encaissement correspondant. Merci d'entourer ci-dessous la taille du panier souhaité ainsi que la répartition des paiements.

Rappel de la somme totale à payer = euros, payés avec :

- 11 chèques de €, débités tous les mois à partir de Septembre 2026, ou
- 6 chèques de €, débités tous les deux mois à partir de Septembre 2026,
- 1 chèque ou virement total de €, débité en Septembre 2026



Tous les chèques doivent être signés et remplis à l'ordre de la FERME BENAISE

L'AMAP Encore est une association : une adhésion annuelle est donc demandée afin de pouvoir financer la location de la salle auprès du comité de quartier, ainsi que les fournitures (balances etc..). La cotisation annuelle est de **10€ et à verser obligatoirement en espèces** dans une enveloppe avec votre nom.

Distributions

Tous les Jeudis, entre 17h45 et 19h, dans la salle du comité de quartier de Saint-Servan, située dans les locaux de la mairie Annexe au 2 place Bouvet 35400 Saint-Malo. Si je ne peux venir chercher ma part, j'en informe l'agricultrice au moins la veille et conviens avec elle d'un arrangement, sachant qu'aucun remboursement ne sera effectué. En cas d'empêchement de dernière minute, je préviens le responsable de la distribution et/ou trouve un arrangement avec une personne qui récupère mon panier. En cas de désistement en cours de saison, si la liste d'attente est vide, je m'engage à trouver un remplaçant, sachant qu'aucun remboursement ne sera effectué.

Fait à, le.....

Signature de l'adhérent.e de l'agricultrice

